

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 mai 2015

Service instructeur

Service du Développement Economique

N° CP-2015-5-2-7

Service consulté

SOUTIEN AUX ORGANISMES DE TOURISME A VOCATION GENERALE

Résumé : Le Département soutient le fonctionnement d'organismes de tourisme à vocation générale afin de contribuer au développement touristique du Haut-Rhin.

Il vous est proposé d'accorder un montant maximum de subvention de 61 800 €, pour leur fonctionnement au titre de l'année 2015, à quatre organismes de tourisme à vocation générale :

- 36 000 € au Club Vosgien – Association Départementale du Haut-Rhin
- 20 000 € à Clévacances Haut-Rhin
- 5 000 € à la Coopérative AJA – UES
- 800 € à la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige.

Il vous est également proposé d'approuver la convention afférente avec l'Association Départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin et de m'autoriser à la signer.

Quatre associations ont formulé une demande de subvention départementale pour 2015 afin de soutenir leurs actions relevant du tourisme.

I. Club Vosgien – Association Départementale du Haut-Rhin

Cette association regroupe 29 associations locales, soit plus de 10 000 membres et exerce les principales missions suivantes :

- promotion du tourisme pédestre dans le Massif des Vosges, le Sundgau et la Plaine du Rhin ;
- création et entretien de 5 209 km de sentiers (entretien du balisage, du mobilier mis à disposition des randonneurs, panneaux d'accueil, aires de repos ...) ;
- publications de cartes et guides ;
- toutes actions de promotion de l'itinérance dans le département...

Une convention de partenariat et de financement pour l'année 2015, définissant les missions et engagements de l'association ainsi que les modalités de versement de la subvention sera conclue.

Il vous est aujourd'hui proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 36 000 € à cette association pour 2015, à l'instar du montant attribué en 2014, pour un budget prévisionnel de 50 050 €, dont le détail figure en annexe.

Cette aide sera répartie comme suit :

- 32 000 € permettant de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement général de l'Association Départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin et de soutenir les actions des 29 associations locales haut-rhinoises par le versement d'une aide financière spécifique (annexe jointe) ;
- 4 000 € attribués au titre de la mission réalisée par l'Association Départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin et les associations locales dans le cadre de la mise à jour de la numérisation des sentiers pédestres du Club Vosgien sur le site INFOGEO 68 du Département.

Il est précisé que l'Association Départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin ne bénéficie d'aucun autre financement public pour son fonctionnement.

II. Association Clévacances Haut-Rhin

Le Département du Haut-Rhin a souhaité favoriser la création d'une association de droit local pour représenter la Fédération nationale des Locations de France Clévacances au niveau du Haut-Rhin, souhait qui s'est concrétisé en février 2008.

L'association a pour objet de gérer, dans le Haut-Rhin, le label Clévacances destiné aux meublés de tourisme et chambres d'hôtes (420 structures), elle assure également un rôle de classement des meublés de tourisme.

Le Département apporte un soutien financier de fonctionnement à cette association, contribution revêtue d'un caractère dégressif dès l'origine afin de se rapprocher de la subvention annuelle allouée aux Gîtes de France (20 000 €).

Une subvention de fonctionnement de 23 000 € a été accordée à l'association Clévacances Haut-Rhin pour 2014, pour un budget prévisionnel de 79 100 €.

Au vu de la situation financière de l'association, qui fait l'objet d'une gestion rigoureuse, il vous est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 20 000 € à Clévacances Haut-Rhin, pour un budget prévisionnel de 82 600 € (joint en annexe).

Il est précisé que cette association ne bénéficie d'aucun autre financement public pour son fonctionnement.

III. Coopérative AJA UES

La coopérative AJA-Union de l'Economie Sociale (AJA-UES), anciennement Association AJA initiée par la Région Alsace en 1989, est à la tête de 20 centres d'hébergements et 6 structures associées (lieu de visites, organismes d'animation, agence de voyage...) en Alsace, ce qui en fait la première coopérative de tourisme associatif.

Elle propose aux acteurs du tourisme associatif et solidaire des solutions adaptées pour la réalisation de leurs projets (formations, outils d'ingénierie touristique, techniques de promotion, etc.) ainsi que des fonctions commerciales de centrale de réservation et d'agence réceptive.

L'action d'AJA-UES est également portée vers la création d'un pôle solidarité, d'aide et d'accompagnement au départ en vacances, permettant la définition d'offres de séjours en direction des personnes en situation de handicap et leur famille ainsi qu'en direction des

familles en difficultés sociales et économiques. Ainsi, les coopérateurs bénéficient de formations et de boîtes à outils permettant l'accueil de ces publics.

Enfin, l'action d'AJA-UES s'inscrit dans une orientation de développement durable (économique et environnemental) avec la mise en place d'agendas 21.

Ses ressources se composent notamment des ventes qu'elle mène pour le réseau, des cotisations de ses adhérents et de subventions de fonctionnement.

Son budget prévisionnel pour 2015, joint en annexe, s'élève à 602 690 €.

Dans le cadre du développement de ses actions, AJA-UES a déposé une demande de subvention de fonctionnement auprès du Département du Haut-Rhin pour 2015, à hauteur de 15 000 €. Des soutiens financiers, à hauteur de 95 000 € pour la Région Alsace et 19 200 € pour le Département du Bas-Rhin sont également attendus.

Au regard de ces actions qui s'inscrivent dans la Stratégie de développement du tourisme en Alsace, il vous est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 5 000 € à AJA UES (10 000 € lui avaient été accordés en 2014).

IV. Fédération Française des Stations Vertes de Vacances & Villages de Neige

Créé en 1964, le label « Station Verte » est attribué à des communes touristiques dédiées à la nature, au ressourcement, à la valorisation des terroirs et aux activités de loisirs en tout genre.

La Fédération, qui compte 631 communes adhérentes (dont 21 dans le Haut-Rhin), a pour vocation d'aider à l'organisation du tourisme à la campagne et en moyenne montagne en regroupant les communes ayant souscrits aux dispositions d'une charte nationale imposant un minimum d'équipements d'hébergements et de loisirs.

L'année 2015 verra les premiers résultats de la nouvelle charte qualité des Stations vertes axée sur l'écotourisme.

En effet, la Fédération a élaboré des outils spécifiques et un accompagnement technique aux adhérents qui doivent désormais obligatoirement s'autoévaluer tous les deux ans et se soumettre à une inspection tous les six ans de la part de l'association.

Le budget prévisionnel, pour 2015, présenté en annexe, s'élève à 679 000 €.

Il est proposé d'accorder une subvention de 800 € pour le fonctionnement de cette association en 2015 (même montant qu'en 2014).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 36 000 € à l'Association Départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin pour son fonctionnement en 2015 ;
- d'approuver la convention avec l'Association Départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin, jointe en annexe, pour la subvention susmentionnée et de m'autoriser à la signer ;
- d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'Association Clévacances Haut-Rhin pour son fonctionnement en 2015 ;
- d'attribuer une subvention de 5 000 € à la coopérative AJA-UES pour son fonctionnement en 2015 ;

- d'attribuer une subvention de 800 € la Fédération Française des stations vertes et villages de Neige pour son fonctionnement en 2015 ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6574, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

Eric STRAUMANN